

# Communiqué

**EMPIRE**  
COMPANY LIMITED

115, rue King  
Stellarton (N.-É.)  
B0K 1S0

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
le 11 septembre 2008

**À l'attention des rédacteurs des chroniques affaires et finance:**

**Empire Company communique des résultats d'exploitation records pour le premier trimestre - 70,3 M\$ avant gains en capital**

HALIFAX, le 11 sept. /CNW/ - Empire Company Limited (EMP.A à la Bourse de Toronto) a déclaré aujourd'hui un bénéfice avant gains en capital, après impôts, de 70,3 M\$ (1,07 \$ par action) pour son premier trimestre terminé le 2 août 2008, comparativement à 60,4 M\$ (0,92 \$ par action) pour le premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 9,9 M\$ ou 16,4 %.

Faits saillants du premier trimestre

- Produits d'exploitation de 3,78 G\$, en hausse de 258,8 M\$, ou 7,4 %.
- Hausse de 3 % du chiffre d'affaires des magasins comparables de Sobeys Inc. ("Sobeys").
- Bénéfice avant gains en capital, après impôts, de 70,3 M\$, en hausse de 9,9 M\$, ou 16,4 %.
- Bénéfice par action avant gains en capital, après impôts, de 1,07 \$, comparativement à 0,92 \$ au dernier exercice.
- Gains en capital, après impôts, de 4,8 M\$, comparativement à 81,9 M\$ au dernier exercice.
- Bénéfice net de 75,1 M\$ (1,14 \$ par action).
- Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total de 38,5 %, en baisse par rapport à 39,8 % à la fin du dernier exercice et à 43,1 % à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent.

Paul Sobey, président et chef de la direction, a déclaré : "Nous sommes satisfaits de la forte croissance de nos produits d'exploitation ainsi que de nos résultats d'exploitation au premier trimestre. Les résultats d'Empire ont profité du fait que nous détenons une participation de 100 % dans Sobeys, et l'augmentation considérable de la contribution de Sobeys à nos résultats d'un exercice à l'autre a plus que compensé la baisse prévue de celle de notre secteur de l'immobilier."

"Nous allons continuer d'accroître la valeur à long terme d'Empire qui est susceptible d'être maintenue en consacrant nos efforts et nos capitaux à nos activités de vente au détail de produits alimentaires et aux activités immobilières connexes et en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle, l'innovation et la croissance découlant d'une démarche disciplinée."

## Survol financier

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés du premier trimestre se sont chiffrés à 3,78 G\$ par rapport à 3,52 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, une augmentation de 258,8 M\$, ou 7,4 %. Les produits d'exploitation de Sobeys ont totalisé 3,71 G\$, une augmentation de 270,5 M\$, ou 7,9 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a progressé de 3 % au premier trimestre. La croissance des ventes au détail de Sobeys résulte de la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives de vente et de marchandisage à l'échelle du pays, combinée à l'accroissement de la superficie de vente au détail découlant des nouveaux magasins, des travaux d'agrandissement et de l'acquisition de Thrifty Foods, le 12 septembre 2007. Thrifty Foods a généré un chiffre d'affaires de 157,3 M\$ au premier trimestre. N'eût été de l'incidence de l'acquisition de Thrifty Foods, le chiffre d'affaires de Sobeys et le chiffre d'affaires consolidé d'Empire auraient augmenté de 3,3 % et 2,9 %, respectivement, au premier trimestre.

Le secteur immobilier a déclaré des produits d'exploitation (après opérations intersectorielles) de 24,6 M\$ au premier trimestre, soit 10,8 M\$ de moins que les 35,4 M\$ inscrits pour la période correspondante du dernier exercice. Les produits tirés des propriétés commerciales ont connu un recul de 5,6 M\$ et ceux liés aux propriétés résidentielles ont diminué de 5,2 M\$ par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La baisse des produits liés aux propriétés commerciales est principalement attribuable à la vente de 61 propriétés au FPI Crombie au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le déclin des produits tirés des propriétés résidentielles s'explique par un ralentissement attendu des ventes de terrains résidentiels dans l'Ouest canadien.

Le secteur des placements et autres activités a généré des produits d'exploitation de 42,1 M\$ au premier trimestre, comparativement à 43 M\$ pour la même période du dernier exercice.

### Bénéfice d'exploitation

Pour le premier trimestre, le bénéfice d'exploitation consolidé a été de 127,5 M\$, comme pour la même période l'an dernier. L'augmentation de 10,3 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a été annulée par une baisse de 9,4 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier et par un recul du bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités, lequel s'est établi, déduction faite des charges du siège social, à 0,9 M\$.

La contribution de Sobeys au bénéfice d'exploitation d'Empire a totalisé 105,5 M\$ au premier trimestre, une progression de 10,3 M\$, ou 10,8 %, par rapport aux 95,2 M\$ inscrits pour le premier trimestre du dernier exercice. Pour le premier trimestre, la marge d'exploitation de Sobeys, qui correspond au bénéfice d'exploitation divisé par les produits d'exploitation, s'est établie à 2,84 % alors qu'elle était de 2,77 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2009 de Sobeys tient compte d'une hausse de 11,9 M\$ des charges d'amortissement, laquelle témoigne des dépenses en immobilisations soutenues de Sobeys. Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2009 a également subi l'incidence de frais avant impôts totalisant 5,6 M\$ en lien des mesures de rationalisation et des indemnités de départ, ce qui se compare avec des frais avant impôts de 5 M\$ au premier trimestre du dernier exercice,

ces frais étant associés à des mesures de rationalisation ainsi qu'à des initiatives concernant les processus d'affaires et les systèmes administratifs.

Le bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier s'est établi à 19,5 M\$ au premier trimestre, comparativement à 28,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul de 9,4 M\$ du bénéfice d'exploitation du secteur de l'immobilier est attribuable à une baisse de 7,8 M\$ du bénéfice d'exploitation des propriétés commerciales et à une diminution de 2,3 M\$ du bénéfice d'exploitation des propriétés résidentielles, le tout en partie annulé par une hausse de 0,7 M\$ du résultat comptabilisé à la valeur de consolidation lié à la participation de 47,9 % de la société dans le FPI Crombie. La baisse du bénéfice d'exploitation des propriétés commerciales est principalement attribuable à la vente de 61 propriétés au FPI Crombie. Le déclin du bénéfice d'exploitation des propriétés résidentielles s'explique principalement par les ventes de terrains résidentiels moins importantes dans l'Ouest canadien, comme il a déjà été mentionné.

Le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités, déduction faite des charges du siège social, s'est élevé à 2,5 M\$, comparativement à 3,4 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat comptabilisé à la valeur de consolidation, lié à la participation de 27,6 % de la société dans le Fonds de revenu Wajax, s'est élevé à 5,5 M\$ au premier trimestre par rapport à 4,2 M\$ l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités, déduction faite des charges du siège social, s'est chiffré à (3)M\$, en baisse par rapport à (0,8)M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la diminution des revenus de dividendes.

#### Intérêts débiteurs

Pour le premier trimestre, les intérêts débiteurs se sont chiffrés à 21,1 M\$, comparativement à 20,8 M\$ au premier trimestre du dernier exercice.

#### Impôts sur le bénéfice

Le taux d'imposition consolidé effectif du premier trimestre de l'exercice 2009 a été de 30,1 %, par rapport à 32,4 % l'an dernier. La diminution du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2009 découle principalement de la réduction du taux d'imposition prévu par la loi du gouvernement fédéral au troisième trimestre de l'exercice 2008.

#### Part des actionnaires sans contrôle

Pour le premier trimestre de l'exercice 2009, Empire a inscrit des charges liées aux actionnaires sans contrôle de 4,1 M\$ comparativement à 11,7 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent. La diminution des charges liées à la part des actionnaires sans contrôle est principalement le fait de l'accroissement de la participation d'Empire dans Sobeys, laquelle est passée à 100 % le 15 juin 2007. À la fin du premier trimestre du dernier exercice, Empire détenait une participation moyenne pondérée de 87,6 % dans Sobeys.

#### Bénéfice avant gains en capital

Pour la période de 13 semaines terminée le 2 août 2008, Empire a inscrit un bénéfice avant gains en capital, après impôts, de 70,3 M\$ (1,07 \$ par action), comparativement à 60,4 M\$ (0,92 \$ par action) l'an dernier, un gain

de 9,9 M\$, ou 16,4 %. La hausse du bénéfice avant gains en capital, après impôts, est le résultat d'une baisse de 7,6 M\$ des charges liées à la part des actionnaires sans contrôle et d'une diminution de 2,6 M\$ de la charge d'impôts, ces éléments ayant été en partie annulés par une progression de 0,3 M\$ des intérêts débiteurs.

#### Gains en capital

La société a déclaré des gains en capital, après impôts, de 4,8 M\$ (0,07 \$ par action) au premier trimestre, comparativement à des gains en capital, après impôts, de 81,9 M\$ (1,24 \$ par action) pour la même période l'an dernier. Les gains en capital comptabilisés au premier trimestre de l'exercice 2009 découlent de la vente d'une propriété non essentielle. Les gains en capital du premier trimestre de l'exercice 2008 étaient principalement liés à la vente d'un portefeuille de placements liquides afin de financer la privatisation de Sobeys.

#### Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé du premier trimestre s'est chiffré à 75,1 M\$ (1,14 \$ par action), par rapport à 142,3 M\$ (2,16 \$ par action) l'an dernier.

#### Situation financière consolidée

La dette portant intérêt consolidée a diminué de 57,6 M\$ et se situait à 1 515,9 M\$ à la fin du premier trimestre de l'exercice 2009, comparativement à 1 573,5 M\$ à la fin de l'exercice 2008. Le ratio de la dette portant intérêt sur le capital a baissé, s'établissant à 38,5 %, par rapport à 39,8 % à la fin de l'exercice 2008 et à 43,1 % à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, plus précisément en juillet 2008, Dominion Bond Rating Service et Standard & Poor's Ratings Services ont toutes deux revu à la hausse leur perspective pour Sobeys Inc., la faisant passer de négative à stable.

À la clôture du premier trimestre, le 2 août 2008, le portefeuille de placements d'Empire, qui inclut sa participation de 27,6 % dans le Fonds de revenu Wajax (WJX.UN à la Bourse de Toronto) et sa participation de 47,9 % dans le FPI Crombie (CRR.UN à la Bourse de Toronto), avait une valeur marchande de 423,2 M\$ sur un prix de base de 44,8 M\$, ce qui correspond à un gain non réalisé de 378,6 M\$. En comparaison, le gain non réalisé se chiffrait à 388,2 M\$ à la fin de l'exercice 2008 et à 278,5 M\$ à la fin du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles au premier trimestre ont totalisé 116,6 M\$, comparativement à 109,8 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les immobilisations pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires ont représenté 102,3 M\$ du total des dépenses en immobilisations du premier trimestre. Les dépenses en immobilisations des secteurs de l'immobilier et des placements et autres activités se sont chiffrées à 13 M\$ et 1,3 M\$, respectivement, au premier trimestre.

Au cours du premier trimestre, 11 magasins d'entreprise et affiliés ont été ouverts, acquis ou relocalisés par Sobeys, alors qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, ce sont 13 magasins d'entreprise et affiliés qui avaient été ouverts, acquis ou relocalisés. De plus, quatre magasins ont été agrandis pendant le premier trimestre comparativement à 10 pendant la période correspondante de l'exercice précédent. En tout, 10 magasins ont été fermés pendant le trimestre, alors qu'au cours de la période correspondante du dernier exercice, ce sont 16 magasins qui avaient été fermés. Cinq magasins

ont changé de bannière au cours du premier trimestre de 2009 par rapport à 35 au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

À la fin du premier trimestre, la superficie de vente de Sobeys totalisait 27,3 millions de pieds carrés, soit 3 % de plus que l'an passé.

Le tableau qui suit présente un résumé du rendement financier de la société pour la période de 13 semaines terminée le 2 août 2008, comparativement à la période de 13 semaines terminée le 4 août 2007.

#### Sommaire des résultats financiers consolidés

	Période de 13 semaines terminée le	
	2 août 2008	4 août 2007
(en millions de dollars, sauf les données par action)		
Produits sectoriels (après les écritures d'élimination)		
Vente au détail de produits alimentaires	3 711,5 \$	3 441,0 \$
Immobilier		
Propriétés commerciales	4,6	10,2
Propriétés résidentielles	20,0	25,2
Placements et autres activités	42,1	43,0
	3 778,2 \$	3 519,4 \$
Bénéfice d'exploitation sectoriel		
Vente au détail de produits alimentaires	105,5 \$	\$ 95,2 \$
Immobilier		
Propriétés commerciales	1,2	9,0
Résultat comptabilisé à la valeur de consolidation	4,6	3,9
Propriétés résidentielles	13,7	16,0
Placements et autres activités		
Résultat comptabilisé à la valeur de consolidation	5,5	4,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3,0)	(0,8)
	127,5 \$	127,5 \$
Bénéfice avant gains en capital	70,3	60,4
Gains en capital, après impôts	4,8	81,9
Bénéfice net	75,1 \$	142,3 \$
Bénéfice par action, de base		
Résultat d'exploitation	1,07 \$	0,92 \$
Gains en capital, après impôts	0,07	1,25
Bénéfice net	1,14 \$	2,17 \$
Nombre moyen pondéré		

d'actions en circulation, de base (en millions)	65,6	65,6
	-----	-----
	-----	-----
Bénéfice par action, après dilution		
Résultat d'exploitation	1,07 \$	0,92 \$
Gains en capital, après impôts	0,07	1,24
	-----	-----
Bénéfice net	1,14 \$	2,16 \$
	-----	-----
	-----	-----
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	65,7	65,7
	-----	-----
	-----	-----
Dividendes annualisés par action	0,70 \$	0,66 \$
	-----	-----
	-----	-----

#### Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,175 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires de catégorie B. Ce dividende sera versé le 31 octobre 2008 aux actionnaires dûment inscrits en date du 15 octobre 2008. De plus, le conseil a déclaré des dividendes réguliers sur les actions privilégiées en circulation de la société. Au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et des lois provinciales applicables, les dividendes sont admissibles au traitement fiscal favorable applicable à de tels dividendes.

#### Définition des mesures non conformes aux PCGR

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus ("PCGR") du Canada. Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La société utilise ces mesures, car elle croit que certains investisseurs s'en servent pour évaluer le rendement financier d'Empire. Voici la définition des mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire : (i) la dette portant intérêt s'entend de toute dette portant intérêt, et le capital total correspond à la dette portant intérêt plus les capitaux propres; (ii) le résultat d'exploitation représente le bénéfice net avant le montant après impôts des gains en capital et des autres éléments; (iii) le bénéfice d'exploitation ou BAI correspond au résultat d'exploitation avant la part des actionnaires sans contrôle, les intérêts débiteurs et les impôts sur les bénéfices; et (iv) le chiffre d'affaires des magasins comparables équivaut aux ventes des magasins situés aux mêmes endroits au cours des deux périodes visées.

#### Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les buts, les stratégies, la croissance future, les résultats d'exploitation, le rendement, ainsi que les perspectives et les occasions d'affaires de la société.

Les énoncés prospectifs renferment généralement des termes ou des expressions tels que "anticipe", "s'attend à", "croit", "estime", "a l'intention de" et d'autres expressions similaires, en plus d'inclure des déclarations concernant les futurs dividendes, lesquelles dépendent des résultats futurs et des dividendes qui seront déclarés par le conseil d'administration. Ces énoncés, fondés sur les hypothèses et les opinions de la direction, sont formulés à la lumière des renseignements dont elle dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et à des risques inhérents, ainsi qu'à d'autres facteurs pouvant causer un écart important entre les résultats réels et ceux prévus.

La société prie les lecteurs de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations prospectives pour prendre des décisions, car un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner un écart notable entre les résultats réels et les évaluations mentionnées ou les intentions exprimées dans ces énoncés. La société ne s'engage à mettre à jour aucune des déclarations prospectives qu'elle pourrait faire ou qui pourraient être faites périodiquement en son nom, exception faite de ce à quoi elle est tenue en vertu de la réglementation canadienne sur le commerce des valeurs mobilières.

Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose périodiquement auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment ceux qui figurent sous la rubrique consacrée à la gestion des risques du rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la société.

#### Invitation à la conférence téléphonique

La société fournira de plus amples renseignements sur les résultats de son premier trimestre à l'occasion d'une conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 11 septembre 2008, à compter de 15 h 30 HAA (14 h 30 HAE). Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1-800-733-7560, à l'extérieur de la région de Toronto, ou le 416-644-3415, dans la région de Toronto. Il est aussi possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence sur le site Web de la société, à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca). Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 18 septembre 2008, en composant le 1-877-289-8525 ou le 416-640-1917 et en entrant le code d'accès 2128155, suivi de la touche marquée d'un carré. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site de la société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

#### Empire

La société canadienne Empire Company Limited (EMP.A à la Bourse de Toronto) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. Forte de produits d'exploitation annuels de plus de 14 G\$ et d'un actif d'environ 5,7 G\$, Empire emploie près de 42 000 personnes, directement et par l'intermédiaire de ses filiales.

#### EMPIRE COMPANY LIMITED

#### ----- BILANS CONSOLIDÉS -----

(en millions)

2 août

3 mai

	2008 non vérifié	2008 vérifié
	-----	-----
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170,4 \$	191,4 \$
Débiteurs	316,0	316,3
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	17,3	18,7
Stocks	815,6	820,2
Frais payés d'avance	69,9	62,0
	-----	-----
	1 389,2	1 408,6
Placements (valeur de réalisation de 1,6 \$; 3 mai 2008 : 1,6 \$)	1,6	1,6
Placements, à la valeur de consolidation (valeur de réalisation de 421,8 \$; 3 mai 2008 : 429,6 \$) (note 3)	43,2	41,4
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	60,9	56,3
Autres éléments d'actif (note 4)	148,4	175,5
Immobilisations corporelles	2 512,8	2 457,3
Actifs destinés à la vente	45,7	60,3
Actifs incorporels (moins amortissement cumulé de 24,2 \$; 3 mai 2008 : 21,3 \$)	346,5	346,8
Écart d'acquisition	1 159,9	1 159,1
	-----	-----
	5 708,2 \$	5 706,9 \$
	-----	-----
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Dettes bancaires	53,5 \$	92,1 \$
Créditeurs et charges à payer	1 347,6	1 322,4
Impôts sur les bénéficiaires à payer	9,2	15,5
Impôts futurs	35,5	32,9
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	55,5	60,4
Éléments de passif liés aux actifs destinés à la vente	6,3	6,4
	-----	-----
	1 507,6	1 529,7
Dettes à long terme (note 5)	1 400,6	1 414,6
Obligation au titre d'avantages sociaux futurs	112,3	110,7
Impôts futurs	118,7	125,5
Autres éléments de passif à long terme	106,4	106,5
Part des actionnaires sans contrôle	37,6	37,6
	-----	-----
	3 283,2	3 324,6
	-----	-----
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions	194,4	195,7
Surplus d'apport	1,1	0,5
Bénéficiaires non répartis	2 249,6	2 207,6
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(20,1)	(21,5)

-----	-----
2 425,0	2 382,3
-----	-----
5 708,2 \$	5 706,9 \$
-----	-----

Passifs éventuels (note 14)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED  
-----  
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS  
-----  
PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE  
-----  
(non vérifié, en millions)

	2 août 2008	4 août 2007
	-----	-----
Solde d'ouverture, tel que déclaré précédemment	2 207,6 \$	1 939,6 \$
Ajustement lié à l'adoption d'une nouvelle norme comptable (note 1)	(21,5)	-
Ajustement lié au changement de méthode comptable	-	(4,3)
	-----	-----
Solde d'ouverture, après retraitement	2 186,1	1 935,3
Bénéfice net	75,1	142,3
Dividendes		
Actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
Actions ordinaires	(11,5)	(10,7)
	-----	-----
Solde de clôture	2 249,6 \$	2 066,8 \$
	-----	-----

EMPIRE COMPANY LIMITED  
-----  
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ  
-----  
PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE  
-----  
(non vérifié, en millions)

	2 août 2008	4 août 2007
	-----	-----
Solde d'ouverture	(21,5) \$	(0,6) \$
Ajustement transitoire au 6 mai 2007	-	77,2
	-----	-----
Solde d'ouverture ajusté	(21,5)	76,6
Éléments du résultat étendu acquis à		

l'acquisition d'une participation minoritaire dans Sobeys Inc.	-	(0,6)
Autres éléments du résultat étendu de la période	1,4	(79,3)
	-----	-----
Solde de clôture	(20,1)\$	(3,3)\$
	-----	-----

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

-----  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS  
-----

PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE

-----  
(non vérifié, en millions, sauf les données par action)

	2 août 2008	4 août 2007
	-----	-----
Produits d'exploitation	3 778,2 \$	3 519,4 \$
Charges d'exploitation		
Coût des produits vendus, frais de vente et d'administration	3 580,8	3 331,1
Amortissement	80,0	69,8
	-----	-----
	117,4	118,5
Revenus de placement (note 7)	10,1	9,0
	-----	-----
Bénéfice d'exploitation	127,5	127,5
	-----	-----
Intérêts débiteurs		
Dette à long terme	20,1	19,8
Dette à court terme	1,0	1,0
	-----	-----
	21,1	20,8
	-----	-----
	106,4	106,7
Gains en capital et autres éléments (note 8)	6,1	100,9
	-----	-----
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	112,5	207,6
	-----	-----
Impôts sur le bénéfice		
Exigibles	35,7	52,8
Futurs	(2,4)	0,8
	-----	-----
	33,3	53,6
	-----	-----
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	79,2	154,0

Part des actionnaires sans contrôle	4,1	11,7
	-----	-----
Bénéfice net	75,1 \$	142,3 \$
	-----	-----
Bénéfice par action (note 2)		
De base	1,14 \$	2,17 \$
	-----	-----
Dilué	1,14 \$	2,16 \$
	-----	-----
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions		
De base	65,6	65,6
Dilué	65,7	65,7

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

-----  
RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ  
-----

PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE

-----  
(non vérifié, en millions)

	2 août 2008	4 août 2007
	-----	-----
Bénéfice net	75,1 \$	142,3 \$
	-----	-----
Autres éléments du résultat étendu, après impôts		
Reclassement dans les résultats des gains sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	(78,7)
Pertes latentes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(0,1)	(0,3)
Reclassement dans les résultats des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	0,6	-
Part du résultat étendu des entités comptabilisées à la valeur de consolidation	0,9	(0,3)
	-----	-----
	1,4	(79,3)
	-----	-----
Résultat étendu	76,5 \$	63,0 \$
	-----	-----

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE

(non vérifié, en millions)

	2 août 2008	4 août 2007
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	75,1 \$	142,3 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie (note 9)	86,5	91,0
Dividendes sur les actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
	161,5	233,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(11,9)	(30,0)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	149,6	203,2
Activités d'investissement		
Diminution nette des placements	-	189,3
Achat d'actions d'une filiale, Sobeys Inc.	-	(1 065,7)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116,6)	(109,8)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	29,0	5,7
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	(3,2)	3,0
Diminution (augmentation) des autres éléments d'actif	1,1	(2,6)
Acquisition d'entreprises (note 13)	(6,4)	(0,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(96,1)	(980,8)
Activités de financement		
Diminution de la dette bancaire	(38,6)	(2,0)
Diminution des emprunts à la construction	-	(1,1)
Émission de la dette à long terme	5,4	813,6
Remboursement de la dette à long terme	(25,0)	(15,2)
Part des actionnaires sans contrôle	(3,4)	19,7
Rachat d'actions privilégiées	(1,4)	-
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote	-	0,4
Dividendes sur les actions ordinaires	(11,5)	(10,7)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(74,5)	804,7
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21,0)	27,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	191,4	294,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	170,4 \$	322,0 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période intermédiaire.

EMPIRE COMPANY LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

LE 2 AOÛT 2008

(non vérifié, en millions, sauf les données par action)

1. Sommaire des principales conventions comptables

États financiers intermédiaires

Les états financiers consolidés non vérifiés pour les périodes intermédiaires sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus ("PCGR") du Canada. Ces états financiers consolidés intermédiaires ne renferment pas tous les renseignements divulgués dans les états financiers consolidés annuels de la société. En conséquence, ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 3 mai 2008, tels qu'ils sont présentés dans le rapport annuel de la société pour l'exercice 2008.

Principes comptables généralement reconnus

Les normes et conventions comptables ayant servi à la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles utilisées pour les états financiers consolidés annuels de la société pour 2008, sauf en ce qui a trait aux éléments mentionnés ci-dessous.

Modifications adoptées au cours de l'exercice 2009

Stocks

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, la société a adopté les recommandations émises par l'Institut Canadien des Comptables Agréés dans son Manuel, au chapitre 3031, "Stocks". Ce chapitre, publié en juin 2007, a remplacé le chapitre 3030 portant le même titre. Le nouveau chapitre indique que les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur

nette de réalisation et donne des directives sur la façon de déterminer le coût, notamment sur l'imputation des coûts indirects et des autres frais engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Certains coûts, tels les frais d'entreposage, sont nommément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. La norme indique également que le coût des stocks dont la nature et l'utilisation sont semblables doit être déterminé à l'aide de la méthode du premier entré, premier sorti, ou de celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées si elles donnent des résultats proches du coût. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices commençant le ou après le 1er janvier 2008. La société a appliqué la norme aux stocks d'ouverture du trimestre à l'étude et a effectué un ajustement aux bénéfices non répartis correspondant à la différence entre l'évaluation du coût des stocks d'ouverture dont la nature et l'utilisation sont semblables (les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées).

À la suite de l'adoption du chapitre 3031, les stocks en entrepôt sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de détail sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est établi en fonction du coût moyen pondéré à l'aide de la méthode du coût standard ou de la méthode du prix de détail. La méthode du prix de détail utilise le prix de vente prévu, déduction faite d'une marge bénéficiaire normale, sur la base du coût moyen pondéré. Les stocks des propriétés résidentielles du secteur immobilier sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Le coût des stocks comprend les coûts directement imputables, dont le prix d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais de transport. On déduit du coût la valeur des rabais et des remises des fournisseurs. La société calcule la valeur de réalisation nette en fonction de la quantité de stocks qu'elle prévoit vendre, compte tenu des fluctuations saisonnières du prix de vente, et en déduisant les coûts qu'elle estime devoir engager pour les vendre. Les stocks sont dépréciés jusqu'à leur valeur de réalisation nette lorsque la société considère que leur coût n'est pas recouvrable du fait de l'obsolescence, de dommages subis ou du déclin du prix de vente. Lorsque les circonstances ayant préalablement incité la société à déprécier les stocks en deçà de leur coût n'existent plus ou lorsqu'une hausse du prix de détail est manifeste, le montant de la dépréciation précédemment inscrite est contrepassé. Les coûts qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, tels que les frais d'entreposage et les frais généraux administratifs, sont nommément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

L'incidence initiale de l'utilisation de la nouvelle norme pour l'évaluation des stocks est une baisse de 27,9 \$ de la valeur comptable des stocks d'ouverture au 3 mai 2008 et une baisse de 6,4 \$ des impôts à payer. Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été ajusté d'un montant de 21,5 \$, équivalant à la variation des stocks d'ouverture, déduction faite des impôts.

Le coût des stocks constatés comme une charge au premier trimestre de 2009 se chiffre à 2 839 \$. Le coût des stocks constatés comme une charge pour cette période inclut une somme cumulative de 10,9 \$ en lien avec la dépréciation des stocks en deçà de leur coût jusqu'à leur valeur de réalisation nette depuis le début de l'exercice. Il n'y a eu aucune écriture de contrepassation pour des stocks dont la valeur a déjà été dépréciée et qui, selon les estimations, ne seront pas vendus en deçà du coût.

## Informations à fournir concernant le capital

En octobre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535, "Informations à fournir concernant le capital". Ce chapitre établit des normes sur les informations à fournir concernant le capital d'une entité et sur sa gestion. Cette norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices commençant le ou après le 1er octobre 2007 et s'applique aux résultats du premier trimestre de l'exercice 2009 de la société (voir note 6). L'adoption du chapitre 1535 n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers ou sur la situation financière de la société.

## Instruments financiers - informations à fournir et Instruments financiers - présentation

Le chapitre 3862, "Instruments financiers - informations à fournir", et le chapitre 3863, "Instruments financiers - présentation", remplacent le chapitre 3861, "Instruments financiers - informations à fournir et présentation". Ces normes sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices commençant le ou après le 1er octobre 2007 et s'appliquent aux résultats du premier trimestre de l'exercice 2009 de la société (voir note 11). Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers, comme le risque de crédit, le risque d'illiquidité et les risques du marché, ainsi que des techniques utilisées pour identifier, surveiller et gérer ces risques. Conformément à la disposition transitoire prévue au chapitre 3862, aucune donnée comparative sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers n'est exigée pour l'exercice pendant lequel la norme est adoptée. Le chapitre 3863 reprend les normes concernant la présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et fournit des directives supplémentaires pour le classement des instruments financiers entre les passifs et les capitaux propres. Son adoption n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la société.

## Futures modifications de conventions comptables

### Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, "Écarts d'acquisition et actifs incorporels", qui a remplacé le chapitre 3062, "Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels" et le chapitre 3450, "Frais de recherche et développement". La nouvelle norme fournit des lignes directrices sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la déclaration de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Cette norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices commençant le ou après le 1er octobre 2008. Elle s'appliquera au premier trimestre de 2010 de la société. Cette dernière évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme.

## 2. Bénéfice par action

Le bénéfice attribuable aux actions ordinaires comprend ce qui suit :

2008	2007
(13 sem.)	(13 sem.)
-----	-----

Résultat d'exploitation	70,3 \$	60,4 \$
Gains en capital et autres éléments, après impôts de 1,3 \$; (19 \$ en 2007)	4,8	81,9
	-----	-----
Bénéfice net	75,1	142,3
Dividendes sur les actions privilégiées	(0,1)	(0,1)
	-----	-----
Bénéfice attribuable aux actions ordinaires	75,0 \$	142,2 \$
	-----	-----

Le bénéfice par action est composé des éléments suivants :

Résultat d'exploitation	1,07 \$	0,92 \$
Gains en capital et autres éléments, montant net	0,07	1,25
	-----	-----
Bénéfice par action, de base	1,14 \$	2,17 \$
	-----	-----
	-----	-----
Résultat d'exploitation	1,07 \$	0,92 \$
Gains en capital et autres éléments, montant net	0,07	1,24
	-----	-----
Bénéfice par action, dilué	1,14 \$	2,16 \$
	-----	-----
	-----	-----

### 3. Placements, à la valeur de consolidation

	2 août 2008	3 mai 2008
	-----	-----
Fonds de revenu Wajax (participation de 27,6 %)	32,4 \$	31,6 \$
FPI Crombie (participation de 47,9 %)	10,5	9,5
Participation dans des immeubles résidentiels aux États-Unis	0,3	0,3
	-----	-----
	43,2 \$	41,4 \$
	-----	-----
	-----	-----

La valeur comptable de la participation de la société dans le Fonds de revenu Wajax se détaille comme suit :

	2 août 2008
	-----
Solde, au début de la période	31,6 \$
Quote-part du bénéfice	5,5
Part du résultat étendu	-
Distributions reçues	(4,7)
	-----
Solde, à la fin de la période	32,4 \$
	-----
	-----

La valeur comptable de la participation de la société dans le FPI Crombie

se détaille comme suit :

	2 août 2008
	-----
Solde, au début de la période	9,5 \$
Quote-part du bénéfice	4,6
Part du résultat étendu	1,4
Distributions reçues	(5,0)
	-----
Solde, à la fin de la période	10,5 \$
	-----
	-----

#### 4. Autres éléments d'actif

##### Papier commercial adossé à des actifs

Au 2 août 2008, la société détenait du papier commercial adossé à des actifs ("PCAA") de tiers d'un coût d'origine de 30 \$ en défaut. Ce PCAA avait reçu de Dominion Bond Rating Service ("DBRS") la cote R-1 (Élevé), qui est la plus haute cote de crédit pour le papier commercial puisque le PCAA est adossé à des actifs cotés AAA (Élevé). La totalité du PCAA de 30 \$ détenu par la société est composée de titres adossés à des créances avec flux groupés ("TAC flux groupés"). Les TAC flux groupés sont un type de titres adossés à des actifs créés par un portefeuille de titres à revenu fixe pouvant inclure des lots d'obligations, des dettes sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales et d'autres prêts.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, le marché pour ce type de papier commercial a été secoué par une crise mondiale qui a eu pour effet de restreindre la liquidité du PCAA. DBRS a placé certains PCAA "sous examen avec conséquences indéterminées" à la suite de l'annonce du 16 août 2007 selon laquelle un consortium représentant des banques, des bailleurs de fonds et des investisseurs importants avait conclu une entente de principe relativement à une proposition à long terme et à un accord provisoire concernant le PCAA (entente communément désignée sous l'appellation de "proposition de Montréal"). Le 6 septembre 2007, un comité pancanadien (le "comité") regroupant d'importants investisseurs a été mis sur pied afin de superviser le processus de restructuration du PCAA proposé. Au 2 août 2008, la totalité du PCAA détenu par la société était visée par la proposition de Montréal. En vertu de cette proposition, le PCAA visé serait converti en billets à terme à taux variables n'échéant pas avant l'échéance prévue pour les actifs sous-jacents. La proposition de Montréal prévoyait que les investisseurs continueraient de renouveler leurs PCAA durant le moratoire.

Le 23 décembre 2007, une proposition de restructuration officielle a été établie pour tenter de résoudre la crise mondiale qui touche le PCAA de tiers. Le 25 avril 2008, les porteurs de billets ont voté en faveur de la proposition de restructuration, laquelle fournira aux investisseurs de nouveaux billets à long terme qui correspondront plus étroitement aux dates d'échéance des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie qu'ils devraient générer. La proposition a été approuvée par la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 5 juin 2008.

Le 20 mars 2008, le comité a publié un document d'information présentant les détails de la proposition de restructuration. En fonction des renseignements contenus dans ce document et d'autres documents d'information publique, on estime que le PCAA de 30 \$ dans lequel la société a investi est représenté par une combinaison de titres garantis par des créances avec effet de levier financier, d'actifs synthétiques et d'actifs traditionnels titrisés.

Au moment de la restructuration, la société recevra, en remplacement de son PCAA, des billets à taux variable à long terme de premier rang de catégories A-1 et A-2, ainsi que des billets à taux variable à long terme subordonnés de catégories B et C comportant des échéances d'environ huit ans et neuf mois.

La société s'attend à recevoir des billets de remplacement ayant les valeurs nominales suivantes :

Catégorie A-1	8,2 \$
Catégorie A-2	17,8
Catégorie B	3,1
Catégorie C	0,9
	-----
	30,0 \$
	-----
	-----

Les billets de premier rang de remplacement devraient obtenir une cote de crédit AA, tandis que les billets subordonnés de remplacement ne seront probablement pas cotés.

La technique d'évaluation utilisée par la société pour évaluer la juste valeur de son placement dans le PCAA au 2 août 2008 tient compte des flux de trésorerie actualisés pondérés selon les probabilités, en fonction de la meilleure information publique existante sur la conjoncture du marché, les rendements actuels, les différentiels de taux et d'autres facteurs qui seraient pris en considération par les intervenants du marché pour de tels placements. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur estimative tiennent compte des détails contenus dans le bulletin d'information publié par le comité et des risques liés aux billets à taux variable à long terme.

Les taux d'intérêt et les créances irrécouvrables varient pour chacun des billets à taux variable à long terme de remplacement qui seront émis puisque chaque catégorie est assortie de cotes de crédit et de risques différents. Les taux d'intérêt et les créances irrécouvrables varient également selon les différents scénarios de flux de trésorerie probables qui ont été modélisés.

Les taux d'actualisation varient selon la cote de crédit attribuée aux billets à taux variable à long terme de remplacement. Les taux d'actualisation ont été estimés à l'aide des taux de référence du gouvernement du Canada, majorés des écarts prévus sur des instruments cotés de la même façon et ayant une structure et une échéance similaires. Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation estimé pourrait réduire d'environ 2 \$ la juste valeur estimative du placement de la société dans le PCAA.

Les échéances varient selon les types de billets à taux variable à long terme de remplacement en raison des échéances prévues des actifs sous-jacents.

Ces placements ont d'abord été et continuent d'être classés par la société comme des instruments détenus jusqu'à échéance et comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût. Devant l'illiquidité et l'absence de rendement de ces instruments, une perte de valeur avant impôts de 7,5 \$ (soit 25 % du coût initial) a été inscrite pour l'exercice 2008. Cette perte de valeur est la même pour le premier trimestre de l'exercice 2009. Il se peut que le montant qui finira par être recouvré diffère de l'estimation. La société continue d'étudier les conséquences du défaut et les solutions qui s'offrent à elle. En outre, ces placements ont été reclassés à titre d'autres éléments d'actif à long terme compte tenu de l'incertitude qui entoure le moment où ils seront recouverts.

L'incertitude persistante en ce qui concerne la valeur des actifs

sous-jacents au PCAA, le montant des flux de trésorerie liés à ces placements et le moment où ils seront générés, ainsi que le résultat du processus de restructuration pourraient modifier considérablement la valeur du placement de la société dans le PCAA, ce qui pourrait avoir une incidence sur ses résultats futurs.

La société est d'avis qu'elle dispose de facilités de crédit suffisantes pour respecter les échéances liées à ses obligations financières et elle ne prévoit aucune incidence importante sur ses activités découlant de l'actuel problème d'illiquidité du PCAA de tiers.

## 5. Dette à long terme

Au cours du premiers trimestre du dernier exercice, la société a conclu, en lien avec la privatisation de Sobeys Inc. (Sobeys), de nouvelles facilités de crédit (les "facilités de crédit"), lesquelles sont composées d'un crédit renouvelable non garanti de 950 \$ arrivant à échéance le 8 juin 2010 (sujette à des prolongations annuelles par tranche de un an à la demande de la société) et d'un crédit non renouvelable et non garanti de 50 \$ arrivant à échéance le 30 juin 2007. Ces facilités de crédit sont assujetties à certains engagements financiers. L'intérêt sur la dette varie en fonction de la désignation du prêt (prêts à taux sur acceptations bancaires, prêts à taux préférentiels du Canada, prêts à taux de base des États-Unis ou prêts au taux interbancaire offert à Londres ("TIOL")), de fluctuations des taux sous-jacents et, dans le cas des prêts à taux sur acceptations bancaires et des prêts au taux TIOL, de la marge applicable aux engagements financiers. Le 18 juin 2007, la société a conclu deux swaps différés de taux d'intérêt fixe. Le premier swap, au montant de 200 \$, vise une période de trois ans au taux d'intérêt fixe de 5 %. Le second swap, au montant de 200 \$, vise une période de cinq ans au taux d'intérêt fixe de 5,05 %. Les deux swaps sont entrés en vigueur le 23 juillet 2007.

Le 27 juin 2007, conformément aux modalités des facilités de crédit, Empire et Sobeys ont déposé un avis auprès des prêteurs demandant l'établissement d'une nouvelle facilité de crédit de 300 \$ sur cinq ans en faveur de Sobeys à un taux d'intérêt identique à celui des facilités de crédit et selon pratiquement les mêmes modalités et conditions. Le 23 juillet 2007, Sobeys a retiré 300 \$ de la nouvelle facilité de crédit afin de verser un dividende à Empire. La société a utilisé le produit de ce dividende pour réduire sa dette liée aux facilités de crédit, et celles-ci ont donc été réduites à 650 \$. À la même date, la société a aussi transféré le second swap à Sobeys. Au 2 août 2008, un montant de 385 \$ (3 mai 2008 : 395 \$) avait été prélevé sur les facilités de crédit.

Le 30 juillet 2007, Sobeys a exercé une option prévue à sa nouvelle facilité de crédit afin d'en faire passer le montant de 300 \$ à 600 \$. Au même moment, Sobeys a résilié sa facilité de crédit d'exploitation de 300 \$ qui serait arrivée à échéance le 20 décembre 2010. Au 2 août 2008, un montant de 250 \$ (3 mai 2008 : 250 \$) avait été prélevé sur cette facilité de crédit et classée à titre de dette à long terme et une autre tranche, de 0 \$ (3 mai 2008 : 25 \$), à titre de dette bancaire. Sobeys a également émis des lettres de crédit de 41,9 \$ garanties par la facilité en date du 2 août 2008 (3 mai 2008 : 41,7 \$).

Le 8 novembre 2007, Sobeys a établi et utilisé une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 75 \$. Sa date d'échéance est le 8 novembre 2010. Le taux d'intérêt est variable et peut être lié au taux sur les acceptations bancaires, au taux préférentiel du Canada ou au taux interbancaire offert à Londres ("TIOL").

## 6. Gestion du capital

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) s'assurer de disposer de liquidités suffisantes pour soutenir ses obligations financières et mettre en œuvre ses activités d'exploitation et ses plans stratégiques; ii) réduire au minimum le coût de son capital en tenant compte des conditions actuelles et futures du secteur, du marché ainsi que des risques d'ordre économique, iii) maintenir une structure du capital optimale qui offre la souplesse financière nécessaire tout en assurant le respect des engagements financiers; et iv) maintenir une cote de solvabilité élevée auprès de chaque agence de cotation qui évalue la solvabilité de la société.

La société surveille sa structure du capital et la modifie, le cas échéant, pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique, des objectifs de ses actionnaires, des besoins de trésorerie de l'entreprise et de la conjoncture des marchés financiers.

La société considère que sa capitalisation totale inclut toutes les dettes portant intérêt, dont les prêts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins de un an) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie. Les divers éléments du calcul sont présentés dans le tableau suivant :

	2 août 2008	3 mai 2008
	-----	-----
Dettes bancaires	53,5 \$	92,1 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	55,5	60,4
Éléments de passif liés aux actifs destinés à la vente	6,3	6,4
Dettes à long terme	1 400,6	1 414,6
	-----	-----
Dettes portant intérêt	1 515,9	1 573,5
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(170,4)	(191,4)
	-----	-----
Dettes portant intérêt, montant net	1 345,5	1 382,1
Capitaux propres	2 425,0	2 382,3
	-----	-----
Capitaux gérés	3 770,5 \$	3 764,4 \$
	-----	-----

Bien que la société n'inclue pas les contrats de location-exploitation dans sa définition du capital, elle tient compte de ses obligations en vertu de tels contrats lorsqu'elle évalue sa capitalisation totale.

Les principaux investissements réalisés par la société comprennent l'accroissement de la superficie de vente au détail de son réseau de magasins par la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant l'achat de sites fonciers destinés à la construction de futurs établissements.

La société effectue des investissements dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir l'expansion de son réseau de magasins. De plus, la société effectue des dépenses en immobilisations pour soutenir son secteur de l'immobilier et ses autres activités. La société compte en grande partie sur ses flux de trésorerie d'exploitation pour financer son programme d'investissement et ses

distributions de dividendes à ses actionnaires. À ces flux de trésorerie s'ajoutent, au besoin, les sommes provenant d'emprunts supplémentaires. Ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification au cours de la période.

La direction surveille certains ratios clés afin de gérer efficacement son capital :

	2 août 2008	3 mai 2008
	-----	-----
Ratio de la dette portant intérêt sur le capital total(1)	38,5 %	39,8 %
Ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA(2)	1,93x	2,02x
Ratio du BAIIA sur les intérêts débiteurs	7,42x	7,35x

1) Le capital total correspond à la dette portant intérêt majorée des capitaux propres.

(2) Le BAIIA correspond au BAIIA de chacune des périodes de 52 semaines alors terminées. Le BAIIA (bénéfice d'exploitation majoré de l'amortissement) est une mesure financière non reconnue par les PCGR. Les mesures financières non conformes n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et elles peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis.

Dans le cadre des ententes d'emprunt existantes, deux clauses restrictives financières sont évaluées et communiquées chaque trimestre par la direction afin d'assurer la conformité à ces ententes. Ces clauses restrictives sont : i) ratio de la dette totale ajustée et du BAIIA, soit la dette portant intérêt majorée des lettres de crédit, des garanties et des engagements, le tout divisé par le BAIIA (pour l'exercice précédent (52 semaines)); et ii) le ratio de couverture du service de la dette, soit le BAIIA divisé par les intérêts débiteurs majoré des remboursements sur la dette à long terme (tous les montants se fondent sur l'exercice précédent).

La société respectait ces clauses restrictives au cours de la période.

#### 7. Revenus de placement

	2008 (13 sem.)	2007 (13 sem.)
	-----	-----
Revenus de dividendes et d'intérêts	- \$	0,9 \$
Quote-part du bénéfice de sociétés comptabilisées à la valeur de consolidation	10,1	8,1
	-----	-----
	10,1 \$	9,0 \$
	-----	-----

#### 8. Gains en capital et autres éléments

	2008 (13 sem.)	2007 (13 sem.)
	-----	-----
Gain à la vente de placements	- \$	100,9 \$

Gain à la vente d'une propriété	6,1	-
	-----	-----
	6,1 \$	100,9 \$
	-----	-----

#### 9. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2008 (13 sem.)	2007 (13 sem.)
	-----	-----
a) Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	80,0 \$	69,8 \$
Impôts futurs	(2,4)	0,8
(Gain) perte à la vente d'éléments d'actif	(4,4)	0,7
Amortissement d'autres éléments d'actif	1,1	2,6
Quote-part du bénéfice d'autres entités, déduction faite des dividendes reçus	(0,4)	-
Part des actionnaires sans contrôle	4,1	11,7
Rémunération à base d'actions	0,6	2,2
Obligation locative à long terme	1,6	1,4
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	1,6	1,2
Coûts liés à la rationalisation (note 16)	4,7	0,6
	-----	-----
	86,5 \$	91,0 \$
	-----	-----
b) Autres renseignements sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés, montant net	12,0 \$	15,1 \$
	-----	-----
Impôts sur les bénéfices versés, montant net	37,2 \$	44,1 \$
	-----	-----

#### 10. Renseignements sectoriels

	2008 (13 sem.)	2007 (13 sem.)
	-----	-----
Produits d'exploitation		
Vente au détail de produits alimentaires	3 711,5 \$	3 441,0 \$
	-----	-----
Immobilier		
Propriétés commerciales	4,6	10,2
Intersectoriel	0,3	8,0
Propriétés résidentielles	20,0	25,2
	-----	-----
	24,9	43,4
	-----	-----
Placements et autres activités	42,1	43,0
	-----	-----

	3 778,5	3 527,4
Élimination	(0,3)	(8,0)
	-----	-----
	3 778,2 \$	3 519,4 \$
	-----	-----
	2008	2007
	(13 sem.)	(13 sem.)
	-----	-----
Bénéfice d'exploitation		
Vente au détail de produits alimentaires	105,5 \$	95,2 \$
Immobilier		
Propriétés commerciales	1,2	9,0
Résultat comptabilisé à la valeur de consolidation	4,6	3,9
Propriétés résidentielles	13,7	16,0
Placements et autres activités		
Résultat comptabilisé à la valeur de consolidation	5,5	4,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(3,0)	(0,8)
	-----	-----
	127,5 \$	127,5 \$
	-----	-----
	2 août	3 mai
	2008	2008
	-----	-----
Actifs identifiables		
Vente au détail de produits alimentaires	4 057,7 \$	4 026,7 \$
Écart d'acquisition	1 119,8	1 119,0
	-----	-----
	5 177,5	5 145,7
Immobilier	269,6	282,0
Placements et autres activités		
(y compris l'écart d'acquisition de 40,1 \$;		
3 mai 2008 : 40,1 \$)	261,1	279,2
	-----	-----
	5 708,2 \$	5 706,9 \$
	-----	-----
	2008	2007
	(13 sem.)	(13 sem.)
	-----	-----
Amortissement		
Vente au détail de produits alimentaires	73,7 \$	61,8 \$
Immobilier	-	1,7
Placements et autres activités	6,3	6,3
	-----	-----
	80,0 \$	69,8 \$
	-----	-----
	2008	2007

	(13 sem.)	(13 sem.)
	-----	-----
Dépenses en immobilisations		
Vente au détail de produits alimentaires	102,3 \$	76,3 \$
Immobilier	13,0	21,5
Placements et autres activités	1,3	12,0
	-----	-----
	116,6 \$	109,8 \$
	-----	-----

## 11. Instruments financiers

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse une perte financière imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent principalement en du PCAA, des débiteurs, des prêts hypothécaires, des prêts et autres créances, des contrats dérivés et des garanties.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de tous les prêts et créances, à la juste valeur marchande des contrats dérivés présentés au bilan et aux contrats de garantie pour des détaillants affiliés.

La société atténue le risque de crédit associé à ses comptes clients, à ses prêts hypothécaires et à ses prêts grâce à un processus établi d'approbation de crédit et de surveillance. La société tient généralement pour acquis que la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont pas échus et qui n'ont pas subi une dépréciation est bonne. La société surveille régulièrement le taux de recouvrement et les titres donnés en garantie pour tous ses débiteurs, ses prêts hypothécaires et ses prêts afin de s'assurer que les paiements qui sont reçus et les titres dont elle dispose sont adéquats. La société ne conclut des contrats dérivés qu'avec des banques à charte canadiennes afin de minimiser le risque de crédit.

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la société puisse ne pas disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs financiers à leur échéance. La société maintient une facilité de crédit engagée afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter les exigences financières actuelles et futures, à un coût raisonnable.

La société surveille les marchés financiers et leur conjoncture. Si les conditions du marché le permettent, la société aura recours aux marchés des capitaux d'emprunt ayant diverses échéances à long terme à mesure que ses autres éléments de passif échoient et selon ce qu'elle juge approprié pour minimiser le risque et optimiser les prix.

Le tableau suivant présente le sommaire de la valeur comptable et des échéances contractuelles, capital et intérêts, des principaux passifs financiers au 2 août 2008 :

	2009	2010	2011	2012
	-----	-----	-----	-----
Créditeurs	1 347,6 \$	- \$	- \$	- \$
Dette bancaire	53,5	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt				

à payer(1)	15,7	20,9	13,4	10,7
Dette à long terme	119,7	117,1	595,3	78,3

	2013	Par la suite	Total
Créditeurs	- \$	- \$	1 347,6 \$
Dette bancaire	-	-	53,5
Swaps de taux d'intérêt à payer(1)	2,5	-	63,2
Dette à long terme	307,1	1 108,3	2 325,8

(1) Représente l'intérêt payé (sera partiellement annulé par l'intérêt à taux variable reçu).

#### Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant estimatif que la société recevrait ou aurait à payer pour régler les actifs financiers et les passifs financiers à la date de clôture.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des prêts hypothécaires, prêts et autres créances, ainsi que des créditeurs et charges à payer, correspond approximativement à leurs justes valeurs à la date du bilan.

La société tient pour acquis que la juste valeur de sa dette à taux variable à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable. Pour estimer la juste valeur des autres éléments de passif à long terme, la société se fonde sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en fonction du taux offert ayant des échéances et une cote de crédit semblables.

Le tableau suivant présente de manière succincte les instruments financiers de la société, selon la catégorie dans laquelle ils sont classés, ainsi que leurs valeurs comptables et leurs justes valeurs :

2 août 2008	Devant être classés comme étant détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de transaction	Dispo- nibles à la vente	Prêts et créances
-----				
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	170,4 \$	- \$	- \$
Débiteurs	-	-	-	316,0
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	-	-	-	78,2
Placements	-	-	1,6	-
Autres éléments d'actif(1)	2,3	26,3	-	-
-----				
Total des actifs financiers	2,3 \$	196,7 \$	1,6 \$	394,2 \$
-----				

Passifs financiers				
Dette bancaire	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-
Dette à long terme	-	-	-	-
Autres éléments de passif à long terme(2)	20,8	-	-	-
-----				
Total des passifs financiers	20,8 \$	- \$	- \$	- \$
-----				

2 août 2008	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	170,4 \$	170,4 \$
Débiteurs	-	316,0	316,0
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	-	78,2	78,2
Placements	-	1,6	1,6
Autres éléments d'actif(1)	-	28,6	28,6
-----			
Total des actifs financiers	- \$	594,8 \$	594,8 \$
-----			

Passifs financiers			
Dette bancaire	53,5 \$	53,5 \$	53,5 \$
Créditeurs et charges à payer	1 347,6	1 347,6	1 347,6
Dette à long terme	1 462,4	1 462,4	1 375,1
Autres éléments de passif à long terme(2)	-	20,8	20,8
-----			
Total des passifs financiers	2 863,5 \$	2 884,3 \$	2 797,0 \$
-----			

(1) La valeur comptable totale des actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif est de 28,6 \$.

(2) Seuls les passifs dérivés sont présentés ici.

Devant être  
classés  
comme étant  
détenus

Détenus

Dispo-

3 mai 2008	à des fins de transaction	à des fins de transaction	nibles à la vente	Prêts et créances
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	191,4 \$	- \$	- \$
Débiteurs	-	-	-	316,3
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	-	-	-	75,0
Placements	-	-	1,6	-
Autres éléments d'actif(1)	2,3	26,4	-	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>2,3 \$</b>	<b>217,8 \$</b>	<b>1,6 \$</b>	<b>391,3 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dette bancaire	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	-	-	-	-
Dette à long terme	-	-	-	-
Autres éléments de passif à long terme(2)	21,7	-	-	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>21,7 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

3 mai 2008	Autres passifs financiers	Total de la valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	191,4 \$	191,4 \$
Débiteurs	-	316,3	316,3
Prêts hypothécaires, prêts et autres créances	-	75,0	75,0
Placements	-	1,6	1,6
Autres éléments d'actif(1)	-	28,7	28,7
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>- \$</b>	<b>613,0 \$</b>	<b>613,0 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>			

Dette bancaire	92,1 \$	92,1 \$	92,1 \$
Créditeurs et charges à payer	1 322,4	1 322,4	1 322,4
Dette à long terme	1 481,4	1 481,4	1 415,5
Autres éléments de passif à long terme(2)	-	21,7	21,7
-----			
Total des passifs financiers	2 895,9 \$	2 917,6 \$	2 851,7 \$
-----			

(1) La valeur comptable totale des actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif est de 28,7 \$.

(2) Seuls les passifs dérivés sont présentés ici.

#### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur, sauf si l'instrument dérivé est un contrat d'achat ou de vente d'un élément non financier, conformément aux besoins prévus de la société en matière d'achats, de ventes ou de consommation intermédiaire, ce qui correspond à un achat ou à une vente avec "délai normalisé de livraison". Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont constatées dans les résultats, à moins qu'une telle variation ne réponde aux critères permettant de la désigner comme une couverture efficace de flux de trésorerie ou un achat ou une vente avec délai normalisé de livraison. Les achats et les ventes avec délai normalisé de livraison sont exemptés de l'application de la norme et sont comptabilisés comme des contrats exécutoires. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments d'actif et de passif, la tranche efficace étant inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la société subisse une perte financière en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les instruments financiers qui exposent la société au risque de taux d'intérêt incluent les passifs financiers liés à des taux d'intérêt variables. La majorité de la dette à long terme de la société comporte un taux d'intérêt fixe ou est couverte par des swaps de taux d'intérêt. La dette bancaire et une tranche d'environ 30 % de la dette à long terme de la société sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables.

Au cours de la période à l'étude, seuls les swaps de taux d'intérêt ont eu une incidence sur les résultats. Une perte de valeur de 0,9 % a été portée aux intérêts débiteurs.

Le bénéfice net est sensible à l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le solde moyen des passifs financiers portant intérêt au cours d'une période donnée. Pour le trimestre terminé le 2 août 2008, la dette à taux variable moyenne de la société se chiffrait à 820,2 \$. Par conséquent, une variation de 0,25 % du taux d'intérêt applicable aurait eu une incidence de 0,2 \$ sur le bénéfice net et de 1,9 \$ sur les autres éléments du résultat étendu.

#### Risque de change

La société effectue la vaste majorité de ses activités en dollars

canadiens. Le risque de change de la société est principalement lié à des achats effectués en dollars américains. De plus, la société utilise également des contrats à terme pour fixer le taux de change d'une partie des sommes dont elle prévoit avoir besoin en euros et en dollars américains. Les montants reçus ou payés relativement aux instruments utilisés pour couvrir les risques de change, y compris les gains et les pertes, sont pris en compte dans le coût des achats. La société ne considère pas comme important le risque de change auquel elle est exposée.

#### Risque lié au prix des marchandises

Le risque lié au prix des marchandises est le risque que la juste valeur de certains instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs de la société fluctue par suite de variations des prix du marché pour les marchandises. La société tente d'atténuer le risque lié au prix de l'électricité au moyen de d'instruments financiers dérivés comme des swaps et elle surveille les prix des autres marchandises afin de déterminer les mesures à prendre. Selon les estimations de la société, une hausse (baisse) de 10 % des prix des marchandises applicables aurait une incidence de 1,5 \$ sur le bénéfice net et de 0,4 \$ sur les autres éléments du résultat étendu.

#### 12. Avantages sociaux futurs

Au cours du premier trimestre de la société, la charge nette liée aux avantages sociaux futurs s'est élevée à 8,1 \$ (5,8 \$ en 2007). La charge comprenait les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite à prestations déterminées, des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

#### 13. Acquisition d'entreprises

Sobeys a fait l'acquisition de magasins affiliés au cours de la période. Les résultats de ces acquisitions ont été inclus dans les résultats financiers consolidés de la société et comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'acquisition de certains magasins affiliés a entraîné l'acquisition d'actifs incorporels. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative.

	2008 (13 sem.)	2007 (13 sem.)
	-----	-----
Magasins affiliés		
-----		
Stocks	1,7 \$	0,5 \$
Immobilisations corporelles	1,1	0,2
Actifs incorporels	2,4	-
Écart d'acquisition	0,9	-
Autres éléments d'actif	0,3	-
	-----	-----
Contrepartie en espèces	6,4 \$	0,7 \$
	-----	-----

#### 14. Passifs éventuels

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les autorités fiscales.

La société et une filiale ont fait l'objet d'une vérification ayant trait au traitement fiscal des gains réalisés à la vente des actions de Hannaford Bros. Co. ("Hannaford") au cours de l'exercice 2001. Dans l'éventualité où les autorités fiscales obtiendraient gain de cause au sujet de l'opération avec Hannaford, ce qui est improbable selon la société, l'excédent du risque éventuel par rapport aux provisions établies sera d'environ 23,3 \$ tout au plus. La société en a appelé des avis de nouvelle cotisation pour la vente des actions de Hannaford. La société croit que, pour l'essentiel, elle gagnera la contestation de chacune de ces cotisations. La société est également d'avis que, peu importe la décision finale relativement à ces nouvelles cotisations, celle-ci n'aura aucune incidence notable sur ses résultats parce que les provisions établies sont adéquates à l'égard de chacune de ces questions. Si les résultats définitifs différaient sensiblement des provisions établies, le taux d'imposition effectif de la société et son bénéfice pourraient subir des répercussions positives ou négatives importantes pour la période au cours de laquelle les questions seront résolues.

La société est visée par divers litiges et réclamations dans le cours normal de ses activités d'exploitation. La direction de la société ne considère pas que le risque associé à ces litiges est important, même si elle ne peut le prédire avec certitude.

## 15. Rémunération à base d'actions

### Unités d'actions différées

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'unités d'actions différées ("UAD") plutôt qu'en argent. Le nombre d'UAD reçues est calculé en fonction du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société à la date de versement des honoraires de chaque administrateur. D'autres UAD sont reçues à titre de dividendes. Les UAD ne peuvent être rachetées pour une contrepartie en espèces tant que le détenteur est un administrateur de la société. La valeur de rachat d'une UAD est égale à la valeur du cours d'une action de catégorie A sans droit de vote de la société au moment du rachat. Sur une base permanente, la société évalue l'obligation au titre des UAD en fonction du cours actuel d'un nombre correspondant d'actions de catégorie A sans droit de vote et comptabilise toute hausse de cette obligation en tant que frais d'exploitation. Au 2 août 2008, 69 626 UAD (3 mai 2008 : 64 877) étaient en circulation. Pour le premier trimestre, la charge de rémunération à base d'actions s'est chiffrée à 0,7 \$ (0,7 \$ en 2007).

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, la société a octroyé un nombre supplémentaire de 189 967 options à des employés en vertu de son régime d'options d'actions, ces options permettant d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote. Ces options permettent à leurs détenteurs d'acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au prix de 40,26 \$ l'action et arrivent à échéance en juillet 2016. Les options comportent une période d'acquisition de quatre ans, 50 % des options n'étant acquises que si certains objectifs financiers sont atteints au cours d'un exercice donné. Ces options

sont traitées comme une rémunération à base d'actions.

La charge de rémunération pour la période a été évaluée à 0,6 \$ (0,0 \$ en 2007) et son coût a été amorti sur la période d'acquisition des droits. L'augmentation totale du surplus d'apport en lien avec le coût de la rémunération sous forme d'options d'achat d'actions représente 0,6 \$. Ce coût a été calculé à l'aide du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options en fonction des hypothèses suivantes :

Durée prévue	8 ans
Taux d'intérêt sans risque	3,50 %
Volatilité prévue	20,1 %
Rendement de l'action	1,75 %

#### Régime d'options d'achat d'actions fictives fondé sur le rendement

En juin 2007, le conseil d'administration a approuvé un régime d'options d'achat d'actions fictives fondé sur le rendement pour les salariés admissibles de Sobeys. En vertu de ce régime, les parts sont octroyées au gré du conseil d'administration en fonction de la valeur comptable théorique de Sobeys liée à une formule particulière. Les parts comportent une période d'acquisition de trois ans, un tiers des parts devenant acquises chaque année. Comme la valeur nette théorique de Sobeys fluctue, les salariés ont droit à une augmentation progressive de la valeur comptable théorique sur une période de cinq ans. La société constate une charge de rémunération qui correspond à l'augmentation de la valeur théorique par rapport à la valeur d'octroi initiale selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition. Après la période d'acquisition, toute variation de la valeur comptable théorique différentielle est immédiatement comptabilisée en charge de rémunération. Elle est comptabilisée en passif jusqu'au règlement et fait l'objet d'une nouvelle évaluation par la société à chaque période intermédiaire et annuelle. À la fin du premier trimestre de l'exercice 2009, 1 027 729 parts étaient en circulation, et la société a comptabilisé une charge de rémunération de 0,7 \$ (0,1 \$ en 2007) en vertu de ce régime au cours de la période.

#### 16. Frais de rationalisation des activités

Pour le premier trimestre de l'exercice 2009, des coûts d'environ 5,6 \$ ont été engagés et constatés au titre des indemnités de départ. D'autres frais de rationalisation sont anticipés et ils seront quantifiés et communiqués au cours de l'exercice 2009 dès qu'ils seront connus. Les frais liés à la restructuration organisationnelle sont comptabilisés au fur à mesure qu'ils sont engagés sous le poste "Coût des ventes, frais de vente et d'administration" dans l'état des résultats. Cet élément de passif se chiffrait à 5,9 \$ au 3 mai 2008 et à 10,6 \$ au 2 août 2008. Les coûts engagés et anticipés s'établissaient à 22,6 \$ au 3 mai 2008 et comprennent les coûts engagés au cours de la période de 13 semaines terminée le 2 août 2008. Le total des coûts engagés et anticipés au 2 août 2008 s'élève à 22,6 \$.

#### 17. Événements postérieurs à la clôture du trimestre

Le 15 novembre 2007, Sobeys a obtenu et utilisé une nouvelle facilité de crédit non garantie non renouvelable de 30 \$ dont la date d'échéance d'abord prévue pour le 15 mai 2008 a été prorogée au 15 août 2008. Après le 2 août 2008, l'échéance de la facilité de crédit a été reportée au 14 octobre 2008. La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable qui peut être lié au

taux sur les acceptations bancaires, au taux préférentiel du Canada ou au taux interbancaire offert à Londres ("TIOL"). Le solde a été classé à titre de dette bancaire.

#### 18. Données comparatives

Les données comparatives ont été reclassées, au besoin, pour tenir compte du mode de présentation de la période visée.

Renseignements:

Paul V. Beesley,  
premier vice-président et chef des services financiers,  
(902) 755-4440